

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

Convocations adressées le 13 décembre 2019

Étaient présents : LELIEVRE RIPEAUX ADAM LEBOUIC DELAUNAY FERAULT GRAND GUILLOUARD

Absents excusés : C.FOUBERT, L.SAINT-MARTIN, C.PICHÉREAU, V.BOUJU, B.LEMASSON, C. COUBRUN

ACCEPTATION D'UN DON

M. le Maire est autorisé à encaisser un chèque de 100 euros (don pour l'herbe par le Gaec de l'Espérance)

CONVENTION DE GESTION DE SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis 2014 l'assainissement collectif est compétence de la CCMA.

Chaque mois le personnel communal consacre 2 heures pour l'entretien du dégrilleur.

Il est proposé à la commune de percevoir une rémunération forfaitaire annuelle de 480 euros ou de créditer son compte « travaux communaux » de 24 heures qui s'additionnent aux 50 heures actuelles.

Décision : augmentation des heures « travaux communaux »

POINT SUR LE DEVENIR DU BAR-TABAC

La proposition du Conseil Municipal d'acheter le fonds de commerce et la licence IV au prix de 18.000 euros TTC a été refusée par M. Mme Gabriel LEMASSON.

EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont décidé que les frais d'extension du réseau électrique pour un certificat d'urbanisme opérationnel accordé par M. le Préfet, seront à la charge du pétitionnaire.

Par ailleurs, M. le Maire a remis à chaque conseiller un courrier émanant d'un habitant au sujet du chemin desservant ce projet de construction d'une maison d'habitation.

RAPPORT DES ANALYSES DES OFFRES RECUES DANS LE CADRE DU MARCHE PUBLIC SALLE DES FETES- DESIGNATION ENTREPRISES RETENUES

Les membres du Conseil Municipal ont validé le rapport des analyses des offres à l'exception des lots 9 « CARRELAGE FAIENCE » et 10 « PEINTURES SOLS SOUPLES » compte tenu qu'il a été décidé que le sol serait en carrelage et non en sol souple. Le montant HT pour les lots retenus s'élèvent à 517.783,86 €.

QUESTIONS DIVERSES

Conflit Franco Prussien de 1870

M. Christian FERAULT a fait part de ses travaux actuels sur ce conflit au cours duquel des Militaires de Lignières et d'Orgères sont morts. Ils sont au nombre de huit de Lignières et de deux d'Orgères.

Demande de financement – Grand Raid de la Réunion

M. le Maire a fait part au Conseil d'une demande de financement pour une participation au Grand Raid de la Réunion en 2020. Cette demande a été rejetée.



Le Maire